

SE RACCORDER A UN RESEAU DE CHALEUR
SUR LA METROPOLE DE LYON – MODE D'EMPLOI
B01 – le réseau CENTRE METROPOLE



Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Gare des Brotteaux

14, place Jules Ferry - 69006 Lyon

Tél. : 04 37 48 22 42

<http://www.alec-lyon.org/>

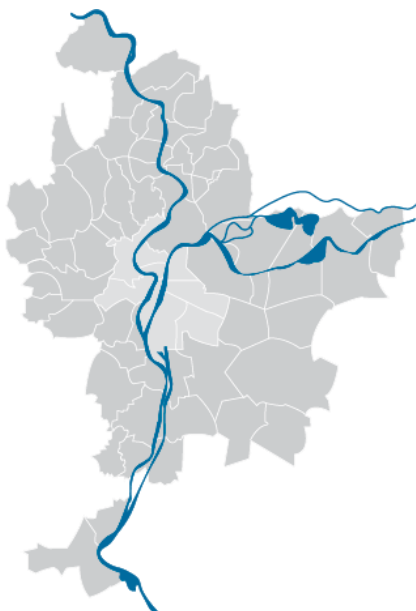
GRANDLYON
la métropole

Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

Tél. : 04 78 63 40 40

<http://www.grandlyon.com>



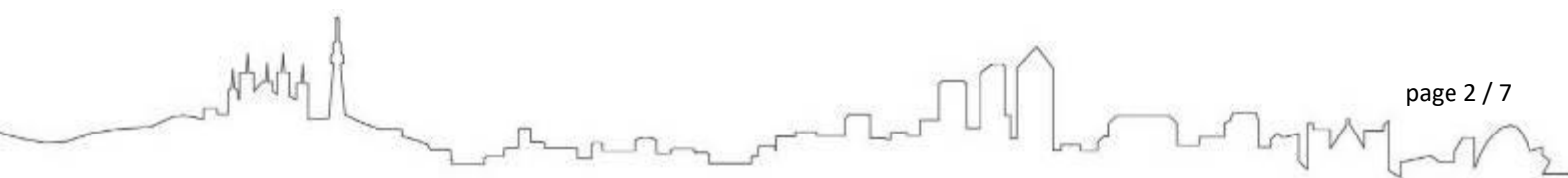
**SE RACCORDER A UN RESEAU DE CHALEUR
SUR LA METROPOLE DE LYON
MODE D'EMPLOI**

**Fiche B01 – Le réseau CENTRE METROPOLE
Version 2018**



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
Informations générales	3
Autorité compétente	3
Délégataire	3
Site internet.....	4
Périmètre de la délégation et plan du réseau.....	4
Données de production	5
Possibilité de raccordement	5
Mix énergétique réel – Réseau Lyon Villeurbanne.....	5
Mix énergétique réel – Réseau Bron.....	5
Mix énergétique réel – Réseau Doua.....	5
Contenu en CO ₂	6
Classement du réseau.....	6
REGLEMENT DE SERVICE	6
PERSONNE À CONTACTER	6
MODALITES TECHNIQUES DE RACCORDEMENT.....	6
Documents à fournir pour une demande de raccordement.....	6
Conditions de raccordement et attentes du délégataire vis-à-vis de l'entretien / maintenance du réseau secondaire	7
MODALITES FINANCIERES DE RACCORDEMENT.....	7
Durée d'engagement	7
Coûts de raccordement	7
Tarification en vigueur	7
Taux de TVA applicable	7
ANNEXES	7





PRESENTATION GENERALE

INFORMATIONS GENERALES

Nom	RESEAU LYON VILLEURBANNE
Année de création	1930
Longueur du réseau	Environ 73 km
Sites de production	UTVE ¹ Gerland, Lafayette, Einstein, JST (import de chaleur depuis le site industriel)

Nom	RESEAU BRON
Année de création	1958
Longueur du réseau	Environ 7 km
Site de production	Bron Parilly

Nom	RESEAU DOUA
Année de création	1959
Longueur du réseau	Environ 11 km
Site de production	La Doua

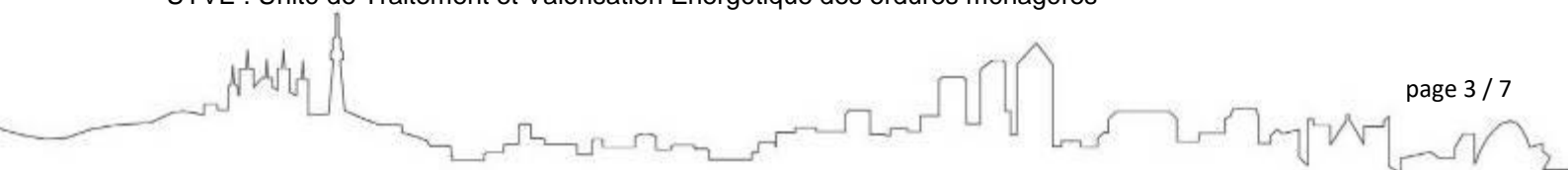
AUTORITE COMPETENTE

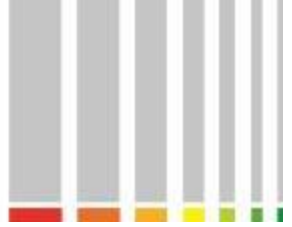
Nom	METROPOLE DE LYON
Coordonnées	20, rue du Lac CS 33569 69505 Lyon cedex 03
Contact	reseauxdechaleur@grandlyon.com

DELEGATAIRE

Nom du délégataire	ELM
Coordonnées	Dalkia Le Chrysalis 2/4 Avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin Tél : 04 26 22 90 22
Mode de gestion	Convention de délégation de service public de type concession
Date de fin de contrat	Décembre 2041

¹ UTVE : Unité de Traitement et Valorisation Énergétique des ordures ménagères



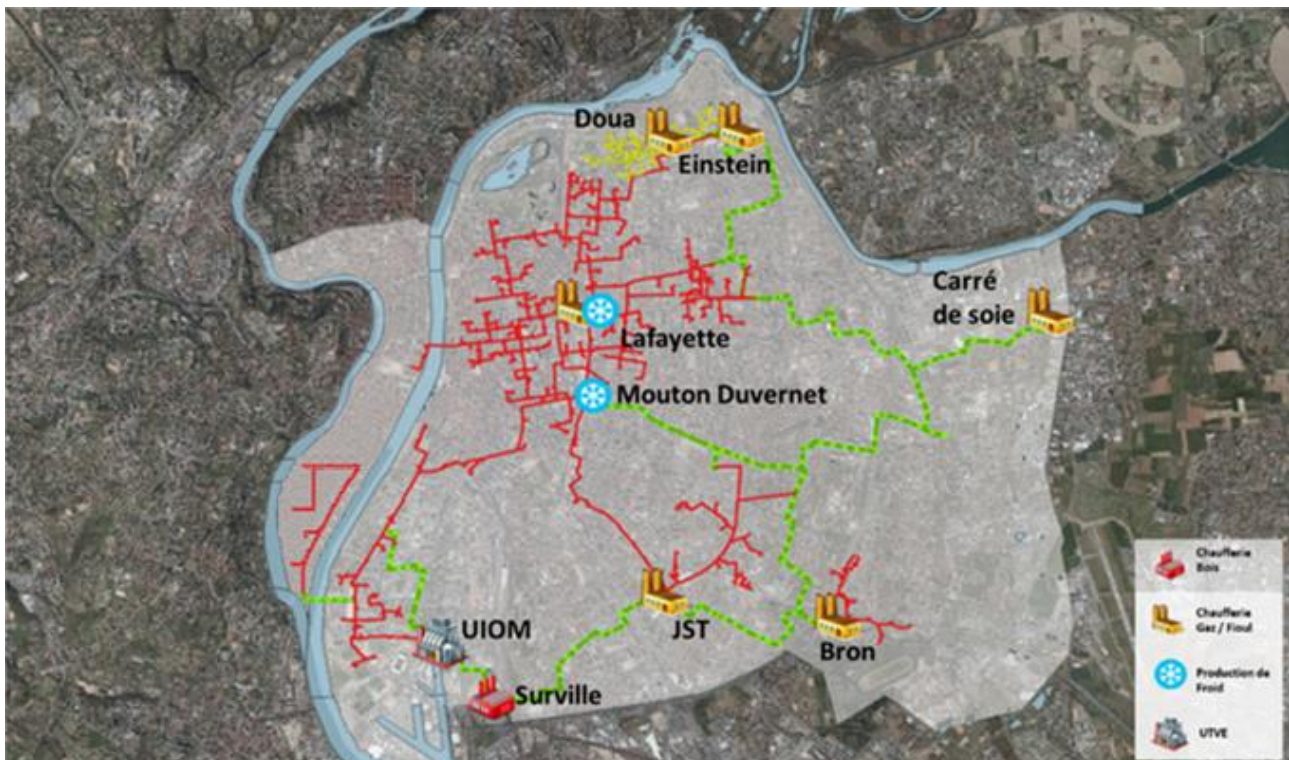


SITE INTERNET

<http://chauffageurbain.centremetropole.grandlyon.com>

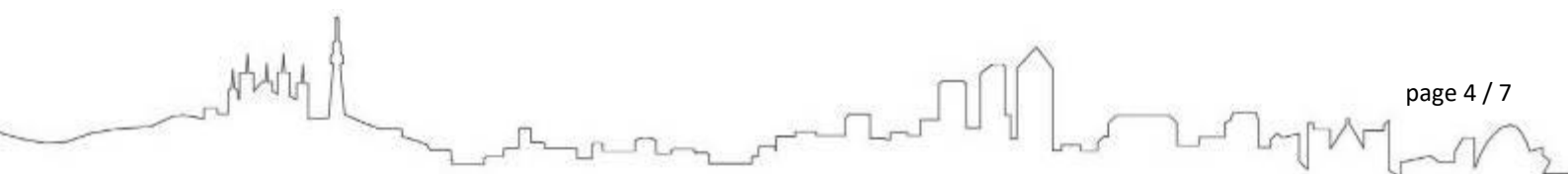
PERIMETRE DE LA DELEGATION ET PLAN DU RESEAU

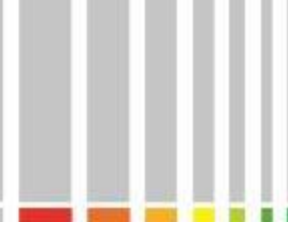
Le périmètre de la délégation est précisé en gris sur le plan des réseaux ci-dessous. Les réseaux existants sont tracés en rouge.



Les extensions de réseaux seront réalisées à partir du tracé existant (en rouge) et des nouveaux feeders structurants (en vert) qui seront construits entre 2017 et 2026. Les productions seront complétées par le site de Surville (biomasse), Carré de Soie (gaz) et Mouton Duvernet (froid).

À partir de 2019, le réseau construit par la SPL Confluence sur le quartier de la Confluence (Lyon 2) sera raccordé au réseau Centre Métropole.





DONNEES DE PRODUCTION

Année	2017	
Volume de consommation	384	GWh/an
Nombre d'équivalents logements	35 300	équivalents logements

POSSIBILITE DE RACCORDEMENT

Possibilité de raccordement	Réseau en développement	Raccordement possible	Réseau saturé
	X	X	

Fourniture de chauffage et/ou eau chaude sanitaire	CHAUFFAGE	EAU CHAUDE SANITAIRE	FROID
	X	X	X

Type de livraison de l'énergie calorifique	EAU CHAUDE	EAU SURCHAUFFEE
	X (Bron + Doua + quelques zones de Lyon Villeurbanne) 110°C maximum	X (Lyon Villeurbanne)

MIX ENERGETIQUE REEL – RESEAU LYON VILLEURBANNE

Année	2017						
Énergie	Bois	Cogé bois	UTVE	Gaz	Cogé gaz	Fioul	Autre
Pourcentage	0%	0%	59%	19%	21%	1%	0%
Taux de couverture EnR&R ²	59%						

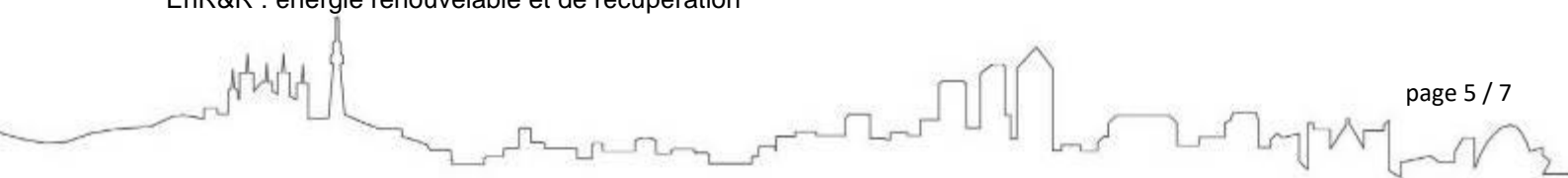
MIX ENERGETIQUE REEL – RESEAU BRON

Année	2017						
Energie	Bois	Cogé bois	UTVE	Gaz	Cogé gaz	Fioul	Autre
Pourcentage	0%	0%	0%	40%	60%	0%	0%
Taux de couverture EnR&R ²	0%						

MIX ENERGETIQUE REEL – RESEAU DOUA

Année	2017						
Energie	Bois	Cogé bois	UTVE	Gaz	Cogé gaz	Fioul	Autre
Pourcentage	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Taux de couverture EnR&R ²	0%						

² EnR&R : énergie renouvelable et de récupération





CONTENU EN CO₂

Valeur Lyon Villeurbanne	93	g / kWh
Valeur Bron	208	g / kWh
Valeur Doua	257	g / kWh

Dernier arrêté en vigueur : [Arrêté du 22 mars 2017](#)

CLASSEMENT DU RESEAU

Le réseau est-il classé ?	NON
---------------------------	-----

Nota : En cas de réseau de chaleur classé, des zones de développement prioritaire sont définies dans le dossier de classement. Les constructions créées ou lourdement rénovées dans ces zones ont obligation de raccordement au réseau, selon les prescriptions faites dans le dossier de classement du réseau.

REGLEMENT DE SERVICE

Le règlement de service est disponible sur le site internet de l'ALEC, [sous ce lien](#).

PERSONNE À CONTACTER

Rémy BRUNETTI

Tél. : +33 4 26 22 90 22

Mail : remy.brunetti@dalkia.fr

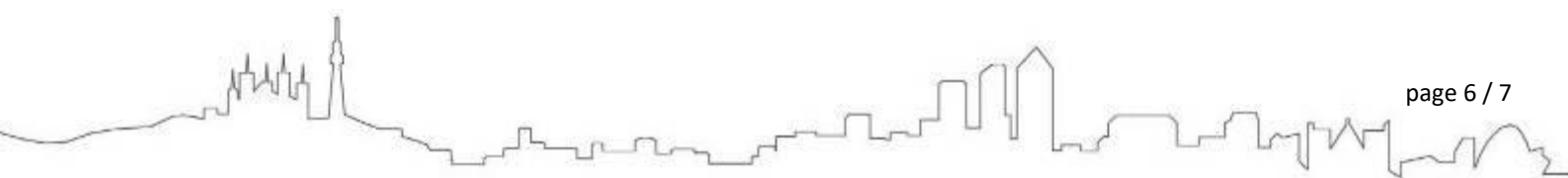
MODALITES TECHNIQUES DE RACCORDEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les informations suivantes seront nécessaires, à minima :

- Nom du maître d'ouvrage
- Adresse du projet et localisation projetée de la sous-station
- Consommation annuelle estimée pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire (sur la base des calculs réglementaires pour les bâtiments neufs ou éco-rénovés, ou de l'historique des 3 dernières années représentatives pour les bâtiments existants)
- Puissance nécessaire pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire
- Date souhaitée de mise en service de la sous-station

D'autres éléments pourront être demandés pour l'établissement d'une proposition technique et financière détaillée de la part du délégataire.





**CONDITIONS DE RACCORDEMENT ET ATTENTES DU DELEGATAIRE VIS-A-VIS DE L'ENTRETIEN /
MAINTENANCE DU RESEAU SECONDAIRE**

Le guide de préconisations techniques pour le raccordement au réseau est disponible sur le site internet du réseau de chaleur, [sous ce lien](#).

MODALITES FINANCIERES DE RACCORDEMENT

DUREE D'ENGAGEMENT

10 ans

COUTS DE RACCORDEMENT

Les coûts de raccordement sont établis selon les modalités définies dans le règlement de service.

TARIFICATION EN VIGUEUR

Au 1^{er} janvier 2018, la tarification est la suivante :

Tous réseaux	
R1 (€ HT/MWh)	42,31
R2 (€ HT/kW)	42,04

Cette tarification peut évoluer (indexation des prix, renouvellement de contrat, avenant au contrat). Les demandeurs sont invités à se rapprocher de la Métropole de Lyon pour connaître les évolutions programmées.

TAUX DE TVA APPLICABLE

Coûts de raccordement	20,0%
R1	5,5% (Lyon Villeurbanne) / 20,0% (Bron, Doua)
R2	5,5%

ANNEXES

Sans objet.

